



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC LE COLLEGE HECTOR BERLIOZ**

**DÉCISION N° AU-18-171
EN DATE DU 14 JUIN 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition du Collège Hector Berlioz, représenté par Madame Clerc-Vachet, dont le siège social est situé Cité scolaire Berlioz, 8, avenue Antoine Quinson – 94 307 Vincennes – afin de définir les modalités d'une collaboration entre le collège Hector Berlioz et la Ville de Vincennes pour la mise en place de sorties culturelles et d'ateliers pédagogiques et artistiques;

CONSIDÉRANT la programmation culturelle de la Ville de Vincennes et ses propositions de médiation auprès du public scolaire,

D É C I D E

DE SIGNER avec le Collège Hector Berlioz, représenté par Madame Clerc-Vachet, dont le siège social est situé Cité scolaire Berlioz, 8, avenue Antoine Quinson – 94 307 Vincennes – une convention de partenariat afin de définir les modalités d'une collaboration entre le collège Hector Berlioz et la Ville de Vincennes pour la mise en place de sorties culturelles et d'ateliers pédagogiques et artistiques;

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de
la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180614-lmc1H5356H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/06/2018 Date de Publication : 14/06/2018
